

Zeitschrift: Dissonance
Herausgeber: Association suisse des musiciens
Band: - (2003)
Heft: 84

Rubrik: Nouvelles

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

de la fondation - pour
l'ensemble de son œuvre. Trois
émissions de la radio suisse
évoquent la figure mémorable
du compositeur et de son CD, intitulé *Le temps de l'heure*.

Dans *Ad nos et mortuorum*, l'émergence de
l'œuvre musicale de l'heure à l'heure à venir
est étudiée au sein d'un contexte historique
de l'heure à venir.

récent, qualifiée de « mortuorum » dans
l'émission *Ad nos et mortuorum*, une preuve
de l'heure à venir.

Récompenses

- Le compositeur et saxophoniste zurichois Valentin Marti reçoit la bourse annuelle de 42 000 francs de la Ville de Zurich pour l'année 2004.
- Le Prix de composition 2003 du Canton de Zurich est décerné au *bandleader* Omri Ziegele.
- Le chef de chœur et d'orchestre suisse romand Michel Corboz obtient le Prix de Lausanne 2003 décerné tous les trois ans et doté de 25 000 francs.
- Enfin, en récompense pour son œuvre orchestrale *Islands*, le compositeur Oliver Waespi, né à Zurich en 1971, remporte le Prix de composition Georges-Enesco pour l'année 2003, doté de 10 000 US-dollars.

Bourse de la Fondation Nico-Kaufmann

Chaque année la Fondation Nico-Kaufmann accorde une bourse de CHF 20'000 en faveur de musiciennes et musiciens domiciliés en Suisse et n'ayant pas encore atteint l'âge de 35 ans l'année de la mise au concours. Cette bourse soutient principalement la réalisation de concerts ou de projets spécifiques ainsi que des séjours d'études à l'étranger. Un haut niveau musical correspondant aux standards internationaux est exigé. La bourse est attribuée chaque année en faveur d'un autre domaine professionnel et ne peut être partagée. Le jury peut renoncer à l'attribution de la bourse. En 2004 la bourse s'adresse aux chanteuses et chanteurs.

Les projets proposés peuvent concerner une chanteuse ou un chanteur solo avec ou sans accompagnement instrumental, ainsi que des ensembles vocaux où la candidate resp. le candidat joue un rôle central. Des projets interdisciplinaires peuvent également être proposés. Le concours se réfère non seulement à la musique vocale du domaine classique mais aussi des domaines jazz et pop, ainsi que cabaret/variété. Le prix de la Fondation Nico-Kaufmann n'est pas prévu comme financement additionnel d'un projet de grande envergure, mais devrait fondamentalement permettre la réalisation d'un projet de dimension appropriée. Des productions de CD ne sont pas soutenues.

Les candidatures seront jugées par un jury qui cette année est composée d'une experte en matière (Dorothea Bamert-Galli), du Directeur du département musique de l'Ecole Supérieure de Musique et Théâtre de Zurich (Daniel Fueter), et d'une représentante du Département du maire de la ville de Zurich (Juliana Müller).

Les demandes doivent être envoyées jusqu'au 15 avril 2004 à l'adresse suivante : Fondation Nico-Kaufmann, c/o Präsidialdépartement der Stadt Zürich, Dr. René Karlen, Postfach, 8022 Zurich. (La documentation suivante doit être incluse: curriculum vitae de la candidate / du candidat ; certificats de formation professionnelle ; documentation des activités professionnelles exercées jusqu'à présent ; trois références ; description du projet que la bourse devrait soutenir ; liste des dates de concerts donnés en 2004 ; CD ou cassette avec enregistrement de concert.)

Le jury élit la/le titulaire du prix selon la documentation présentée et éventuelles visites de concerts. La bourse sera remise par le

maire de la ville de Zurich en automne 2004 à l'occasion d'un petit récital dans la grande salle de l'École Supérieure de Musique envers lequel les candidats s'engagent à participer en présentant leur demande. Les titulaires des bourses des années précédentes étaient Manuel Bärtsch (pianiste ; projet : *Messes blanches / Messes noires*) et Kaspar Ewald (compositeur ; projet : *Ekeby (Gösta Berling)*).